ASSOCIATION ODEYS
3, rue Raoul Follereau
86 000 POITIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Gaëlle Marque
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION ODEYS
3, rue Raoul Follereau
86 000 POITIERS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ODEYS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Subventions

Votre association perçoit des subventions. L'annexe expose le détail des produits constatés d'avance et des produits à recevoir sur subventions.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note de l'annexe et nous nous sommes assurés de la correcte application du principe de rattachement des subventions à l'exercice.

- Fiscalité :

Votre association est fiscalisée sur ses activités lucratives. Nos travaux ont consisté à revoir le taux d'assujettissement à la TVA et la base soumise aux impôts commerciaux.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

CA

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BORDEAUX,
Le 3 mai 2022,

GAËLLE MARQUE
Commissaire aux comptes

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO
Expertise Comptable

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	113 767	101 599	12 169	15 241
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	938	938		
	Autres immobilisations corporelles	103 231	97 971	5 260	5 863
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	153		153	153
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 188		1 188	1 188
	TOTAL (II)	219 277	200 508	18 770	22 445
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	44 730		44 730	52 883
	Autres créances	639 795		639 795	527 379
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	89 045		89 045	76 285
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	100		100	2 213
	TOTAL (III)	773 670		773 670	658 759
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	992 947	200 508	792 439	681 204
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			1 188	1 188
	(3) dont créances à plus d'un an				

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
Expertise Comptable

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 242	100 242
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	73 693	(4 391)
	Résultat de l'exercice	**165 725**	**78 083**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**339 660**	**173 935**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	4 638	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**4 638**	
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 565	368
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	250	970
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 194	71 256
	Dettes fiscales et sociales	114 536	122 573
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	13 183	825
	Produits constatés d'avance (1)	215 413	311 277
	Total des dettes	**448 141**	**507 269**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**792 439**	**681 204**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	165 724,93	78 083,25
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	447 891	506 299
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 565	368
(3)	Dont emprunts participatifs		

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO
Expertise Comptable

Compte de Résultat

		France	Exportation	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	234 464		234 464	112 984
	Montant net du chiffre d'affaires	**234 464**		**234 464**	**112 984**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			794 079	767 636
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			1 500	14 660
	Autres produits			242 473	204 520
	Total des produits d'exploitation (1)			**1 272 516**	**1 099 800**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			355 748	292 807
	Impôts, taxes et versements assimilés			32 402	34 174
	Salaires et traitements			527 236	537 201
	Charges sociales du personnel			189 191	201 023
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			7 825	6 982
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			4 638	
	Autres charges			1 433	5 963
	Total des charges d'exploitation (2)			**1 118 473**	**1 078 150**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**154 043**	**21 650**

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO
Expertise Comptable

Compte de Résultat

		31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	154 043	21 650
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		1
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		1
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 596	1 752
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	1 596	1 752
	RESULTAT FINANCIER	(1 596)	(1 752)
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	152 447	19 898
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	16 059	65 953
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	16 059	65 953
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 781	7 768
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	2 781	7 768
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 278	58 185
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	1 288 575	1 165 753
	TOTAL DES CHARGES	1 122 850	1 087 670
	RESULTAT DE L'EXERCICE	165 725	78 083

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Règles et Méthodes Comptables

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ODEYS

Objet associatif

L'objet de l'association est d'être un catalyseur, un facilitateur et un accélérateur des transitions Environnementale, Énergétique, Digitale, Sociétale et de la mutation des comportements dans la filière BTP et matériaux.

Odéys a pour mission de développer la compétitivité, de faciliter l'innovation des entreprises, d'améliorer la prise en compte du développement durable dans les entreprises et les projets, et d'impulser une action d'innovation transversale dans ces secteurs.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association ODEYS exerce 5 missions principales qui sont les suivantes :

- Structurer et promouvoir en Nouvelle Aquitaine les actions d'aménagement et de construction durables ;
- Faire émerger, accompagner et diffuser l'innovation dans la construction et l'aménagement sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle Aquitaine ;
- Intervenir dans le champ de l'innovation technologique, méthodologique ou organisationnelle pour détecter, faire émerger, accompagner et labelliser des projets collaboratifs de R&D, d'innovation et de transfert de technologies ;
- Développer des actions pour anticiper et éveiller le marché, et mener des actions d'information ;
- Rassembler de façon large et transversale l'écosystème des acteurs de la filière construction et aménagement.

Les moyens mis en oeuvre

Le Cluster ODEYS a un rôle de facilitateur avec des actions qui s'appuient sur 3 piliers :

- Animer le réseau : L'animation du réseau est une action phare du Cluster. Elle permet de mettre en lumière les acteurs de la filière aménagement et construction durables, de créer des synergies humaines et professionnelles et d'informer sur les nouvelles pratiques du secteur;
- Faciliter l'innovation : Odéys accompagne les acteurs de la filière dans leur démarche et projet d'innovation. D'une idée, ou d'un projet mâture en prévision jusqu'à son financement, Odéys propose une approche neutre et structurée (ingénierie de projet et confidentialité) en s'appuyant sur son large réseau;
- Accompagner la construction et l'aménagement durable notamment en intervenant dans les champs suivants :
 - Structuration de filières émergences ;
 - Diffusion de retour d'expérience pour déployer les bonnes pratiques ;
 - Mise en place de la démarche Bâtiments et Quartiers Durables en Nouvelle-Aquitaine ;
 - Adaptation des compétences avec la formation.

En complément, Odéys tisse de nombreux partenariats régionaux ou nationaux pour apporter toujours plus de services à la filière et à son réseau d'adhérents.

Règles et Méthodes Comptables

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

CONSEQUENCES DE LA PANDEMIE DU COVID-19

Face à l'épidémie du coronavirus, dont nous ignorons encore l'ampleur et la durée, la France a pris des mesures de confinement afin de limiter la propagation du virus.

Dans ce contexte, l'association a modifié son fonctionnement afin de poursuivre la continuité de son activité.

Le COVID-19 n'a pas eu d'impacts sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2021. Au jour de l'arrêté des comptes, la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 est notamment constitué de régularisations de subventions relatives à des exercices antérieurs. Ces régularisations ont été les suivantes:

- au niveau des produits:
 - Solde de subvention Région Nouvelle-Aquitaine 2020: 19 202 €
 - Solde subvention ADEME 2020: 725 €

Soit un total de 19 927 € comptabilisé au compte 742900. Ces produits ont été considérés comme définitivement acquis par l'association.

1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **792 439** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 288 575** euros et un total **charges** de **1 122 850** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **165 725** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

HYPOTHESES DE BASE

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés de l'Autorité des Normes Comptables.
Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

Application du règlement ANC 2014-03 complété par le règlement 2018-06 du 5 décembre 2018.

METHODES DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

Règles et Méthodes Comptables

PERMANENCE DES METHODES

Aucun changement de méthode comptable n'a été mis en oeuvre dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2 - NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilisation estimée des biens selon le système linéaire.

Les Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels : 1 an à 2 ans
- Matériel technique : 2 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'achat.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Règles et Méthodes Comptables

4- AUTRES INFORMATIONS

EVENEMENTS POST-CLOTURE
Néant.

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Les indemnités de départs en retraite n'ont pas été évaluées étant donné leur caractère peu significatif. En effet, l'effectif de l'entité étant jeune et la rotation du personnel élevé, la probabilité qu'ils restent salariés jusqu'à la retraite est quasiment nulle.

VALORISATION DES CONTRIBUTION VOLONTAIRES

L'évaluation des contributions volontaires en nature au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021 peut être détaillée ainsi :

- Bénévolat: 309 628 €
- prêts de salles de réunion : 20 500 €
- Dons de matéiaux (dons en nature): 0 €

Soit un total de 330 128 €.

Ces informations ont été fournies par les dirigeants de l'association ODEYS.

FISCALITE

L'association est partiellement assujettie à la TVA.

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux comptes
STECO Expertise Comptable

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	113 767					113 767
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	113 767					113 767
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	938					938
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	99 081		4 150			103 231
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 019		4 150			104 169
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	153					153
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 188					1 188
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 341					1 341
	TOTAL	215 127		4 150			219 277

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	98 527	3 072		101 599
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**98 527**	**3 072**		**101 599**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	938			938
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	93 218	4 753		97 971
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**94 156**	**4 753**		**98 909**
	TOTAL	**192 683**	**7 825**		**200 508**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 188	1 188	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	44 730	44 730	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	500	500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 832	1 832	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	636 299	636 299	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 163	1 163	
	Charges constatées d'avances	100	100	
	TOTAL DES CREANCES	685 813	685 813	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 565	2 565		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	102 194	102 194		
	Personnel et comptes rattachés	41 186	41 186		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 660	40 660		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 003	27 003		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 687	5 687		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	13 183	13 183		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	215 413	215 413		
	TOTAL DES DETTES	447 891	447 891		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	2 031	9 487	(7 456)	-78,59
Autres créances	637 458	523 025	114 433	21,88
TOTAL	639 489	532 512	106 978	20,09

Détail:

Factures à établir: 2 031 €
Subvention Ademe : 235 500 €
Subvention Bordeaux Matropole: 22 094 €
Subvention Limoges: 10 000 €
Subvention DREAL: 10 840 €
Contribution privée CNCP : 12 004 €
Subvention RNA : 145 593 €
Subvention RNA BDNA: 181 300 €
Subvention Sudoket: 18 968 €
Produits à recevoir sur projet ERAKUSBIDEA: 1 159 €

TOTAL: 639 489 €

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	218	368	(151)	-40,94
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 971	15 668	(9 697)	-61,89
Dettes fiscales et sociales	59 265	76 108	(16 843)	-22,13
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	65 454	92 145	(26 691)	-28,97

Détail:

Intérets bancaires courus à payer: 218 €
Fournisseur factures non parvenues : 5 971 €
Provision congés payés : 36 186 €
Charge provision congés payés :17 472 €
Provision pour primes salariés : 5 000 €
Provision charge sociales sur primes salariés: 500 €
Médecine du travail : 107 €

TOTAL: 65 454 €

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	215 413	311 277	(95 864)	-30,80
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	215 413	311 277	(95 864)	-30,80

Détail des produits constatés d'avance au 31/12/2021:

- Subvention BDNA - RNA: 145 237 €
. Accompagnement BDNA 2022: 12 613 €
. Accompagnemet BDNA 2023: 12 613 €
- Cotisations adhérents 2022: 10 050 €
. Subvention DREAL 2022: 34 900 €

TOTAL: 215 413 €

Gaëlle Marque
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION ODEYS
3, rue Raoul Follereau
86 000 POITIERS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Commissaire aux Comptes près de la cour d'appel de Bordeaux - 70 rue Croix de Seguey - 33000 Bordeaux - Siret 444 042 675 00058
Tél. : 05 56 44 00 08 - Port. 06 08 81 88 29 - gaelle.marque@cc-db.fr

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à BORDEAUX,
Le 3 mai 2022,

